

E.N.S.S.I.B
ECOLE NATIONALE **S**UPERIEURE
DES **S**CIENCES DE L'**I**NFORMATION
ET DES **B**IBLIOTHEQUES

UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD
LYON I

DESS en INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

Rapport de recherche bibliographique

**La commande publique française d'oeuvres d'art en
espace urbain depuis 1981.**

Virginie Ligonnière

Sous la direction de
Madame Corinne Guerci

**Artothèque de la Maison du livre, de l'image et du son de Villeurbanne.
247, cours Emile Zola. 69601. Villeurbanne**

Année 1995-1996

La commande publique française d'oeuvres d'art en espace urbain depuis 1981.

Rapport de recherche bibliographique par Virginie Ligonnière

RESUME :

Relancée en 1983 par une augmentation budgétaire, la commande publique d'oeuvres d'art en France a évolué jusqu'à aujourd'hui. Les oeuvres plus nombreuses et de nature différente, les choix esthétiques, les procédures et les acteurs ont changés. Cette étude présente un état de l'art du sujet en s'attachant surtout aux oeuvres installées en espace urbain extérieur.

DESCRIPTEURS :

Commande publique/
Art public/ Art urbain/
Politique culturelle/Art et état/
Art contemporain/arts plastiques.

ABSTRACT :

Boosted by budgetary increases in 1983, public command of works of art in France has evolved. The quantity and nature of the works, the esthetic choices, the processes and the players have changed. This study presents different aspects of the subject, principally considering works installed in urban spaces.

KEYWORDS :

Public command/
Public art/Urban art/
Cultural policy/Art and state/
Contemporary art/Multimedia art.

SOMMAIRE.

PREMIERE PARTIE : RECHERCHE.

1.UNE COMMANDE.	1
2.EVOLUTION DU SUJET.	1
2.1.Sujet posé.	1
2.2.Des pistes.	1
2.3.La documentation de la Délégation aux arts plastiques (DAP).	1
2.4.Le sujet précisé.	2
3.RECHERCHE INFORMATISEE.	2
3.1.Démarche.	2
3.2.Du bruit.	2
3.3.Les CD-ROMs.	3
<u>3.3.1. Francis.</u>	3
<u>3.3.2.BNF.</u>	3
<u>3.3.3.Electre.</u>	4
<u>3.3.4.DocThèses.</u>	4
<u>3.3.5.Art Index.</u>	4
<u>3.3.6.Myriade.</u>	5
3.4. Bases de données sur le serveur QUESTEL.	5
<u>3.4.1.Base Francis.</u>	5
<u>3.4.2.Base Monde.</u>	5
<u>3.4.3.Base ADDOC.</u>	6
3.5.Catalogues informatisés de bibliothèques et centres de documentation.	6
<u>3.5.1.Catalogue du centre de documentation du Musée national d'art moderne.</u>	6
<u>3.5.2.Catalogue du Centre de création industrielle (CCI).</u>	6
<u>3.5.3.Catalogue de l'Enssib (Loris).</u>	7
<u>3.5.4.Catalogue de la bibliothèque de la Part Dieu.</u>	7
3.6.Internet.	7
3.7.Bilan.	8
4.RECHERCHE MANUELLE.	8
4.1. Les répertoires bibliographiques	8
<u>4.1.1.Art bibliographies modern.</u>	8
<u>4.1.2.Développement culturel.</u>	8
4.2.Bibliographies et promenades.	8

5.LES DOCUMENTS PRIMAIRES.	9
5.1.Accès.	9
<u>5.1.1.Centre de documentation du nouveau Musée Institut de Villeurbanne</u>	9
<u>5.1.2.Centre de documentation de la délégation aux arts plastiques.</u>	9
<u>5.1.3.Centre de documentation du Musée national d'art moderne.</u>	9
<u>5.1.4.Bibliothèque de l'école d'architecture de Lyon.</u>	9
<u>5.1.5.Bibliothèque de la Part Dieu.</u>	10

5.2. Typologie des documents primaires.	10
5.2.1. Documents émanant des institutions	10
<u>5.2.1.1. Ouvrages édités en partenariat avec des éditeurs privés ou non et/ou d'autres institutions culturelles.</u>	10
<u>5.2.1.2. Rapports et bilans.</u>	10
<u>5.2.1.3. Plaquettes et brochures.</u>	10
<u>5.2.1.4. Revue Arts Info.</u>	10
<u>5.2.1.5. Une base de données / un index.</u>	10
5.2.2. Autres documents.	11
<u>5.2.2.1. Actes de colloque.</u>	11
<u>5.2.2.2. Monographies générales.</u>	11
<u>5.2.2.3. Publications en série.</u>	11
<u>5.2.2.4. Travaux de recherche.</u>	11
<u>5.2.2.5. Vidéomuseum.</u>	11
6. ESTIMATION TEMPS/COÛTS.	12
7. CONCLUSION.	12
DEUXIEME PARTIE : SYNTHESE.	
<hr/>	
INTRODUCTION.	13
1. EVOLUTION ENTRE 1981 ET 1995.	13
1.1. Commande publique et 1%.	13
1.2. Le bureau de la commande publique.	13
1.3. Des objectifs.	14
<u>1.3.1. Aider les artistes.</u>	14
<u>1.3.2. Diffuser l'art contemporain.</u>	14
<u>1.3.3. Accroître le patrimoine en art contemporain.</u>	14
1.4. La décentralisation.	14
1.5. La commande publique aujourd'hui.	15
1.6. Bilan.	15
2. PROCESSUS ACTUEL DE COMMANDE PUBLIQUE.	15
2.1. Une demande.	15
2.2. Procédures.	16
2.3. Des contrats.	16
2.4. Propriétés.	16
2.5. Temps et argent.	16
3. NATURE DE LA COMMANDE.	17
3.1. Typologie de la commande publique.	17
3.2. Le contrat coté commanditaire.	17
<u>3.2.1. Commande publique et art officiel.</u>	17

<u>3.2.2.Des risques.</u>	17
3.3.Le contrat coté artiste.	17
3.3.1.Un enjeu stimulant.	17
<u>3.3.2.Le pouvoir de l'artiste.</u>	18
3.4.Commande publique et temps historiques.	18
3.5.Commande publique et marché de l'art.	18
<u>3.5.1.Une complicité.</u>	18
<u>3.5.2.Une monnaie d'échange.</u>	19
<u>3.5.3.Bilan d'une relation.</u>	19
<u>3.4.4.Les experts.</u>	19
4.LES OEUVRES DE COMMANDE PUBLIQUE EN ESPACE URBAIN.	19
4.1.Des chiffres.	19
4.2.Un travail sur le temps et l'espace, l'histoire et la ville.	20
4.3.Commande publique et art conceptuel.	21
4.4.Echecs et réussites.	21
5.LES ARTISTES.	22
5.1.Qui sont-ils?	22
5.2.Commande publique et carrière artistique.	22
5.3.Les artistes et l'état.	22
6.CONCLUSION.	23
TROISIEME PARTIE : BIBLIOGRAPHIE.	
<hr/>	
.Notes sur la bibliographie.	24
.Bibliographie.	25
.Liste des publications en série sur le sujet.	34
.Liste des colloques.	35
.Localisation des documents primaires.	37
.Liste des sources d'information sur la commande publique.	37
ANNEXE.	39
<hr/>	
.Exemple d'enregistrement d'une oeuvre de commande publique dans la base du centre de documentation de la DAP.	
.Extrait de l'index de la DAP, classement par région .	
.Extrait de l'index de "La commande publique " de Michel Nuridsany.	
.Chiffres du budget affecté aux arts plastiques entre 1981 et 1995.	

1.UNE COMMANDE.

Ce sujet m'a été commandé par Corinne Guerci, responsable de l'artothèque de la maison du livre, de l'image et du son à Villeurbanne. Je cherchais un commanditaire dans mon domaine d'intérêt : l'art contemporain. Corinne Guerci m'a très vite proposé de travailler sur la commande publique d'oeuvres d'art en espace urbain. Elle même intéressée par ce sujet, elle avait constaté une demande récurrente du public de la médiathèque et une carence d'information sur ce thème.

Elle souhaitait donc disposer d'une bibliographie donnant un état de l'art du sujet et permettant d'orienter le public vers des documents précis.

Ce sujet m'a séduit car il me permettait d'aborder des aspects de l'art contemporain que je connaissais mal : les spécificités des oeuvres de commande publique ainsi que le rôle des pouvoirs publics dans la création contemporaine.

2.EVOLUTION DU SUJET.

2.1.Sujet posé.

Corinne Guerci fixe déjà des contours précis à l'étude. Elle préfère que je traite les multiples aspects de la commande publique d'oeuvres d'art en espace urbain en France plutôt qu'un seul aspect de la commande publique internationale. Nous excluons donc les oeuvres qui ne sont pas des sculptures, des installations ou des murs peints. Nous privilégions les réflexions générales sur les commandes de cette nature; pas de focalisation sur une région ou une ville. Aucune limite n'est fixée pour la période.

2.2.Des pistes.

Le commanditaire pense qu'il existe peu de monographies qui traitent spécifiquement du sujet et que les sources seront principalement des articles et des entretiens d'artistes dans des publications en série. Elle m'indique le livre de référence sur la commande publique: "La commande publique " de Michel Nuridsany paru en 1991. Cet ouvrage recense de nombreuses commandes publiques sur dix ans (1981-1991), (cf. Annexe). Il me permet d'entrer dans le vif du sujet et de prendre quelques repères.

Sur le conseil de Corinne Guerci je me rend au centre de documentation du Nouveau Musée Institut de Villeurbanne qui s'intéresse beaucoup à l'art public. C'est là que j'accède aux premiers documents primaires qui lancent ma recherche. J'y trouve entre autres des informations déterminantes sur l'existence d'un bureau de la commande publique rattaché au Centre National des Arts Plastiques (CNAP) et du centre de documentation de la Délégation aux Arts Plastiques (DAP) localisés à Paris.

2.3.La documentation de la Délégation aux arts plastiques(DAP).

Je m'y suis rendue au cours d'un séjour à Paris. Chaque commande publique y est répertoriée dans un dossier papier, un enregistrement dans une base de donnée interne et un index mis à jour annuellement, issu de cette base. Le centre possède de surcroît environ 10 000 dossiers d'artistes. La richesse de cette source d'informations sur la commande publique, donc sur notre sujet, rend caduque la nécessité d'une bibliographie sur des oeuvres ou des artistes ayant réalisé des commandes. L'existence de cette documentation a donc modifié notre approche du sujet.

2.4.Le sujet précisé.

Suite aux premières recherches effectuées au Nouveau Musée Institut de Villeurbanne et à la DAP, je rencontre Corinne Guerci. Il s'avère que le sujet est d'actualité, les travaux se multiplient depuis environ cinq ans. Plus de dix années se sont écoulées depuis la relance de la commande publique par la gauche il est donc plus facile de faire des bilans...

Nous reserrons le sujet sur la période 1981-1995 qui correspond à un renouveau de la commande publique en France. Nous excluons le 1% qui produit des oeuvres attachées à un bâtiment. Il sera mentionné seulement à titre comparatif ce qui évite un élargissement au domaine de l'architecture (la bibliographie sur le thème art et architecture est importante...). La demande de Corinne Guerci s'est aussi précisée : donner par la bibliographie une typologie des sources sur la commande publique en indiquant précisément où elles se trouvent (localisation dans le document hôte pour les articles de revues, de colloques et les parties composantes des monographies), ainsi qu'une localisation des documents primaires si possible.

3.RECHERCHE INFORMATISEE.

3.1.Démarche.

Sachant que les références spécifiques sur le sujet seraient rares, j'ai cherché à déterminer les descripteurs pertinents qui me serviraient pour toutes les recherches et me permettraient de trouver des sources plus générales englobant une partie sur la commande publique. J'ai commencé ma recherche dans le catalogue informatisé de l'Essib en combinant des termes puisque "commande publique" n'a pas été retenu comme descripteur. Etant donné le sujet, je n'ai recherché que des sources françaises.

Cette première approche m'a fourni des sources précieuses d'ouvrages sur l'art contemporain et la politique culturelle. J'ai ensuite interrogé les différents CD-ROMs disponibles. Les mots-clé figurant dans les notices de BNF, Francis et Electre ont permis une sélection rapide de notices qui semblaient pertinentes.

3.2.Du bruit.

La recherche par le descripteur "Commande publique" a généré peu de bruit. Soit le silence était total : pas de réponse du tout, soit les quelques références sélectionnées par les

logiciels étaient intéressantes. J'ai également effectué des recherches en combinant des termes appartenant au champ lexical du sujet : "art public", art urbain", "politique culturelle" souvent combiné avec "art?", "arts plastiques" ou "art contemporain" et "art et état".

Le silence est difficile à estimer étant donnée la rareté des références. Il est essentiellement dû au fait que les parties sur la commande publique ne sont souvent pas repérées en temps que telles dans les revues ou les ouvrages généraux sur l'art contemporain ou l'art et la ville.

3.3.Les CD-ROMs.

L'année indiquée entre parenthèses est l'année d'édition de la version consultée.

3.3.1. Francis.(1991).Sciences humaines, sociales et économiques (1984-1990).

Je cherchais surtout des articles provenant de publications en série.

MOTS-CLES	REPOSES	REFERENCES CONSERVEES	PRESENCE DANS LA BIBLIOGRAPHIE
dx=commande publique	15	0	0%
dx=art urbain	0	0	0%
dx=art public	2	0	0%
dx=art* et dx=public* et dx=france et la=français	15 (2 intéressantes)	0	0%
dx=politique culturelle	381		
dx=politique culturelle et dx=art contemporain (8)	0	0	0%
dx=politique culturelle et dx=arts plastiques (59)	1	1	100%
dx=politique culturelle et dx=art* et la=français	25 (8 intéressantes)	2	8%
dx=art et dx=état et la= français	10 (1 intéressante)	1	10%

Le bruit qui répond à "commande publique" résulte de l'absence de combinaison avec "art". Ces quinze références concernent en fait les achats effectués par les collectivités locales et n'ont aucune relation avec une production artistique. En consultant les périodiques : Marchés publics et le Moniteur des travaux publics et du bâtiment d'où ces références proviennent, j'ai constaté que le terme ne s'appliquait pas du tout à notre sujet.

Sur les 4 références gardées, deux sont identiques. L'apport est donc seulement de 2 références. Cependant 2 références mentionnaient "*Développement culturel. Livres et articles parus en...*" : un répertoire bibliographique annuel qui répertorie les articles et les livres parus dans le domaine culturel en France. Cette source n'apparaît pas dans la bibliographie mais m'a été utile pour la recherche.

3.3.2.BNF.(1995). Bibliographie nationale française (1970-1995).

MOTS-CLES	REPOSES	REFERENCES CONSERVEES	PRESENCE DANS LA BIBLIOGRAPHIE
su=commande publique	14	5	36%
su=art public	14	5	36%
su=art urbain	3	2	67%
su=art? Et état	0	0	0%
su= politique culturelle	7 (2 utiles)	0	0%

Ici les résultats sont beaucoup plus riches. On remarque que "commande publique " et "art public" donnent exactement les mêmes références. Le bruit concerne des références trop

générales (sur l'art public) ou trop précises (sur le travail d'un artiste ou la commande dans une ville), mais il est dû à la précision du sujet.

Parmi les références on trouve des actes de colloque et le bilan de la DAP sur la commande publique. Cette recherche sur le catalogue de la BNF permet donc de repérer des documents rares.

3.3.3.Electre. (1995). Livres disponibles.

J'ai fait cette recherche pour trouver des références d'ouvrages qui seraient sortis en 1995 et faire un recoupement avec les références de la BNF.

MOTS-CLES	REPOSES	REFERENCES CONSERVEES	PRESENCE DANS LA BIBLIOGRAPHIE
commande et publique	5	2	40%
art et urbain	7	1	14%
politique et culturelle et art et public	4	0	0%

En fait, une seule référence est commune aux deux bases : "La commande publique" de Michel Nuridsany. Les deux autres n'apparaissent pas dans BNF. Cette recherche montre que des ouvrages trouvés sur le sujet sont peu disponibles sur le marché de l'édition.

3.3.4.DocThèses.(1995).Catalogue des thèses soutenues dans les universités françaises.

Je n'ai trouvé aucune thèse sur la commande publique d'oeuvres d'art.

MOTS-CLES	REPOSES	OBSERVATIONS
commande et publique	1	Il s'agit d'un travail sur une commande de l'état à France Télécom.
art et public	1	Une approche philosophique sur l'esthétique de l'art actuel.
art et état	7	Une référence intéressante sur le 1%.
politique et culturelle et France	4	Une référence intéressante sur la décentralisation et l'action culturelle.

3.3.5.Art Index.(1995).

Ce CD-ROM que j'ai consulté à la BPI répertorie 230 600 notices de Septembre 1984 à Mars 1993, il traite des ouvrages et publications en série dans le domaine de l'art. Il dépouille une majorité de documents en langue anglaise.

MOTS-CLES	REPOSES	REFERENCES CONSERVEES	PRESENCE DANS LA BIBLIOGRAPHIE.
commande et publique	4	3	75%
art et urbain	2	0	0%
art et public	31	1	3%
art et politique	3	0	0%

Sur les 4 références, on retrouve l'ouvrage de Nuridsany et les 3 autres sont des articles provenant du même numéro du périodique "L'Oeil" (dossier sur la commande publique). Le résultat est donc faible pour une recherche sur les périodiques alors que la bibliographie en compte 20.

3.3.6.Myriade.(1995). Catalogue collectif national des publications en série.

J'espérais pouvoir localiser une ou des revues spécialisées sur la commande publique d'oeuvres d'art. En interrogeant avec "commande" j'ai obtenu 11 réponses, une seulement était intéressante, elle mentionnait la collection "la commande publique" aux éditions du Regard qui produit des monographies d'artistes ayant réalisé des commandes.

3.4. Bases de données sur le serveur QUESTEL.

Au vu des résultats obtenus par la recherche sur les CD-ROMs, c'est sans grand espoir que j'ai interrogé trois bases : Francis pour compléter la recherche sur le CD-ROM qui ne couvrait pas la période 1991-1995, Monde pour voir si la commande publique apparaissait comme sujet d'articles conséquents et ADOC qui réalise des dossiers documentaires à partir de dépêches AFP.

3.4.1.Base Francis.

Questions	Réponses	Formulation
1	159	(COMMANDE? AV PUBLIQUE?) ET FRE/LA
2	22	1 ET DP>1991
3	30848	ART/DE
4	2	2 ET 3
5	313131	ART OU ARTS
6	2	2 ET 5
7	20	2 SAUF 4
8	17	ART ET ETAT/DE ET DP>1991 ET FRE/LA

Sur les 17 notices ramenées après avoir consulté le titre, les auteurs et le sujet j'en ai sélectionné 6, 3 concernaient les numéros spéciaux de Beaux arts magazine sur la politique culturelle française (deux sont dans la bibliographie), pour une autre j'ai consulté le document primaire qui ne contenait rien sur la commande publique.

3.4.2.Base Monde.

Questions	Réponses	Formulation
1	166	COMMANDE? AV PUBLIQUE?
2	166	1 ET DATE>1980
3	81	2 ET ART?/T
4	0	2 ET ART/DE
5	81	2 ET (ART OU ARTS)
6	15	/DEBU COMMANDE? AV PUBLIQUE?
7	9	6 ET (ART OU ARTS)

Le préfixe "Debu" permet de sélectionner des références à partir de mots contenus dans le titre, le chapeau et le début de l'article. Il permet donc une recherche très efficace particulièrement dans notre cas. Les 9 notices repérées parlent toutes de commandes publiques d'oeuvres d'art mais concernent surtout des oeuvres précises qui ne sont pas toutes des sculptures. Elles n'entrent donc pas dans notre sujet.

3.4.3. Base ADDOC. AFP (Service Documentaire).

Je l'ai interrogée en pensant trouver un dossier sur l'art contemporain ou pourquoi pas sur la commande publique. Il n'en fut rien. Les quelques références ramenées ne répondent pas à notre sujet

Questions	Réponses	Formulation
1	0	COMMANDE? AV PUBLIQUE?
2	1	ART? AV URBAIN?
3	2	ART?/T AV PUBLI+/T
4	44	ART PRG ETAT
5	1	ART PRG (POLITIQUE? AV CULTURELLE?)

3.5.Catalogues informatisés de bibliothèques et centres de documentation.

Le fait que le sujet soit au croisement de plusieurs thèmes génère une dispersion des références. Certaines ne sont pas indexées sous "commande publique" alors que les documents primaires se trouvent dans le fond.

3.5.1.Catalogue du centre de documentation du Musée national d'art moderne (MNAM).

A "commande publique", on trouve deux blocs de références distinctes:

-Commande publique. France

11 références : 3 gardées : 7 sont trop précises pour notre sujet, 1 porte sur le 1%.

-Commande publique . France.1980

8 références : aucune gardée : les références portent sur des exemples précis de commandes publiques la plupart n'étant pas des sculptures

3.5.2 .Catalogue du Centre de création industrielle (CCI).

-Commande publique

11 références : 2 gardées pour le sujet : 3 doublons avec le catalogue du MNAM, 6 trop générales sur la politique culturelle ou l'art..

J'ai donc obtenu un total de 5 références pour la bibliographie à partir de ces deux catalogues. Ce qui est très peu pour un centre spécialisé en arts plastiques Or j'ai constaté que les documents primaires d'au moins 8 références qui sont dans ma bibliographie étaient disponibles dans le centre mais introuvables dans la base sans connaissance préalable de leur existence. J'ai également remarqué que la collection "Les carnets de la commande publique" dont le centre possède plusieurs numéros n'apparaît pas si on fait une recherche par sujet dans l'index. Pour les trouver j'ai dû interroger par le nom de l'artiste sur lequel porte ces monographies et qui correspond au titre de l'ouvrage dans cette collection.

3.5.3.Catalogue de l'Enssib (Loris).

MOTS-CLES	REPONSES	REFERENCES PERTINENTES POUR LE SUJET	PRESENCE DANS LA BIBLIOGRAPHIES
commande et publique	0	0	0
art et état	11	7	3
art comme valeur de placement	3	2	2
art et politique	1	1	0
art et société	3	0	0
arts	24	6	2

Les 7 références gardées concernent surtout des documents sur la politique culturelle très utiles pour en comprendre l'évolution et des ouvrages généraux sur l'art qui comportent une partie sur la commande publique. Le résultat est très bon pour une bibliothèque qui n'est pas spécialisée en art contemporain.

3.5.4.Catalogue de la bibliothèque de la Part Dieu.

MOTS-CLES	REPONSES	REFERENCES PERTINENTES POUR LE SUJET	PRESENCE DANS LA BIBLIOGRAPHIES
commande et publique	0	0	0
art public	10	4	2
art urbain	13	0	0
art et état	11	7 (France)	1
politique culturelle.France	15	6	1

Le résultat est assez bon pour une bibliothèque non spécialisée en art. On retrouve l'ouvrage de Michel Nuridsany qui constitue un doublon, donc 3 références pour la bibliographie.

3.6.Internet.

Dans un premier temps une recherche trop générale, n'a pas donné de bons résultats. Menée avec InfoSeek, elle a apporté une multiplicité des références répondant à "commande publique" mais pas au sujet. J'ai trouvé mention d'une commande publique virtuelle passée par le ministère de la culture : "Le tunnel sous l'Atlantique". Ainsi que du serveur du ministère de la culture qui rend compte de la politique culturelle française (évolution, orientations). Dans la partie sur la création contemporaine, se trouve un bref paragraphe sur les commandes publiques les plus populaires. (Adresse : <http://www.france/edu/culture.html>).

Dans un second temps, une recherche utilisant le moteur de recherche Alta Vista en combinant "Commande and publique and art" a fourni 3 réponses très précises :

- une adresse de la collection "Les carnets de la commande publique" décrivant les ses dernières parutions sur des artistes qui ont réalisé des commandes. Elle comprend un texte d'introduction sur la commande publique.
- Une adresse sur les achats et commandes de la DAP. Elle donne des informations sur la commande publique, le 1% et les FRAC.
- Une adresse émanant de la DAP qui renvoie aux deux précédentes, évoque la politique culturelle et décrit ses publications.

Ce réseau met donc à disposition de plus en plus d'informations sur notre sujet. Le développement de moteurs de recherche comme Alta Vista qui accepte les interrogations par combinaison booléenne, permet d'affiner les résultats.

3.7.Bilan.

J'ai constaté une grande hétérogénéité des références obtenues dans chaque source. Elle semble dûe à l'aspect aléatoire de l'indexation des documents qui traitent de la commande publique. L'intérêt croissant pour ce sujet laisse cependant présager une amélioration à venir et des recherches informatisées facilitées .

Je peux estimer à 30 sur 80 le nombre de références trouvées par recherche informatisée qui figurent dans la bibliographie.

L'importance du nombre de colloques qui sont des sources peu diffusées et difficiles à indexer peu expliquer cet écart, de même que les articles de périodiques et les parties

composantes de monographies qui sont des sources rarement dépouillées donc difficilement accessibles par les catalogues informatisés.

4.RECHERCHE MANUELLE.

4.1. Les répertoires bibliographiques.

Ils sont peu nombreux dans le domaine des arts plastiques. J'ai consulté :

4.1.1.Art bibliographies modern (abstracts of the current literature of modern art, photography and design) qui comporte un index thématique. J'ai cherché aux descripteurs : Open air art/ art and politics/ Environnement and art. Le dépouillement étant international et comportant peu de revues françaises, le résultat est très faible. J'y ai seulement trouvé les références des numéros de Beaux arts magazine.

4.1.2.Développement culturel. C'est une bibliographie annuelle qui répertorie par rubriques, les articles et monographies parus dans le secteur culturel. Il comprend une entrée à "Arts plastiques" dans la rubrique politique culturelle. J'y ai trouvé quelques références mais le dernier numéro consulté remontait à 1989 ce qui ne m'a pas donné les sources les plus pertinentes sur le sujet.

4.2.Bibliographies et promenades.

L'essentiel de ma recherche manuelle repose donc sur le parcours des bibliographies de documents primaires consultés, particulièrement pour les articles de revues très difficiles à repérer autrement. La recherche aléatoire par observation des rayonnages des bibliothèques spécialisées ou non en art contemporain m'a donné quelques résultats. Notamment une visite à la bibliothèque du 1er arrondissement de Lyon qui en dépit de la petite taille du rayon art m'a fourni deux nouvelles références importantes.

Cette recherche c'est souvent confondue avec la période d'accès aux documents primaires. Les lieux où étaient les documents étaient aussi les lieux où trouver de nouvelles sources. Il m'a donc été difficile d'effectuer une recherche en deux temps bien distincts (repérage de sources puis consultation).

5.LES DOCUMENTS PRIMAIRES.

5.1.Accès.

Mes recherches ont eu lieu à Paris et à Lyon, la brièveté de mes visites dans la capitale ne me permettant pas la consultation de tous les documents sur place. Les différents lieux de consultation m'ont permis de couvrir un champ de sources large et diversifié.

5.1.1.Centre de documentation du nouveau Musée Institut de Villeurbanne.

L'accès des documents y est un peu aléatoire étant donnée l'impossibilité d'accéder au catalogue informatique (il est actuellement en constitution). Mais la très bonne

connaissance du fond par la documentaliste et son accueil attentif facilitent les choses. L'intérêt de l'institut pour l'art urbain permet d'y trouver des documents rares sur le sujet, notamment des dossiers de presse, des brochures et plaquettes sur des oeuvres précises, dont des commandes publiques en espace urbain ainsi que des dossiers sur des artistes et des numéros spéciaux de périodiques.

5.1.2. Centre de documentation de la délégation aux arts plastiques (DAP).

Là encore, pas de catalogue informatisé accessible au public mais la richesse et la spécificité du fond facilitent les recherches de documents. Les dossiers sur les commandes publiques et les dossiers d'artistes sont en accès libre dans des dossiers suspendus. J' ai trouvé de nombreux ouvrages généraux, des numéros spéciaux de revues et de nombreux actes de colloques ainsi que deux mémoires de recherche sur la commande publique d'oeuvres d'art. L'intérêt de la documentaliste pour ce sujet assure un approvisionnement régulier et pointu en sources les plus récentes et fait de ce centre un pôle centralisé d'informations sur la commande publique en France.

5.1.3. Centre de documentation du Musée national d'art moderne(MNAM) et Centre de création industrielle(CCI).

Ces deux documentations ont fusionné en 1995. De nombreuses revues sont en accès libre. J'ai trouvé des ouvrages généraux ainsi que certains actes de colloque. Le sujet a largement bénéficié de la fusion des deux documentations dans un même lieu. J'ai ainsi pu consulter au même endroit des documents qui relevaient de la documentation sur l'architecture l'urbanisme et l'environnement et ceux qui relevaient de la documentation spécialisée en art contemporain.

5.1.4. Bibliothèque de l'école d'architecture de Lyon.

J' ai pu y consulter la plupart des revues de ma bibliographie qui sont toutes en accès libre. Le fond est important mais sa spécialisation en architecture n'a pas apporté de nouvelles sources pour le sujet.

5.1.5.Bibliothèque de la Part Dieu.

Le fond sur l'art contemporain est très riche en ouvrages et publications en série. Mais la conservation dans le silo ralentit la consultation. J'ai été surprise de trouver aussi de nombreux actes de colloques.

5.2. Typologie des documents primaires.

Ils sont très divers mais on peut distinguer deux grandes catégories : ceux qui émanent plus ou moins directement des institutions culturelles (Ministère de la culture, DAP, CNAP...) et les autres. Les informations qu'ils fournissent ne sont pas de même nature.

5.2.1.Documentation émanant des institutions.

Ils constituent une source d'informations officielles sur la politique de la commande publique. Ces documents représentent 50% des références de la bibliographie si on exclut les périodiques et les travaux de recherche.

5.2.1.1.Ouvrages édités en partenariat avec des éditeurs privés ou non et/ou d'autres institutions culturelles.

Il s'agit par exemple de la collection "les carnets de la commande publique", de la monographie de Michel Nuridsany "La commande publique", ou encore des catalogues d'expositions organisées par des musées ou des organismes publics dans le cadre de la valorisation du patrimoine français.

5.2.1.2.Rapports et bilans.

Ces documents traduisent l'évolution et les nouvelles orientations de la politique culturelle ainsi que des informations financières sur les budgets consacrés aux activités de commandes publiques. Certains sont édités par la Documentation française.

5.2.1.3.Plaquettes et brochures.

Elles sont éditées pour rendre compte de la réalisation de certaines oeuvres de commande publique, décrire les procédures de commande et informer le public.

5.2.1.4.Revue Arts Info.

Ce magazine bimestriel de la DAP est une source régulière d'informations sur les commandes publiques en cours ou déjà réalisées et sur les choix esthétiques du ministère de la culture. Il comporte une rubrique spéciale "commande publique" dans chaque numéro. Un numéro spécial consacré à ce sujet a été publié en Juin 1995.

5.2.1.5.Une base de données / un index.

Elle répertorie toutes les commandes publiques d'oeuvres d'art depuis 1983. Elle est interne à la DAP et non accessible au public. C'est à partir de cette base qu'est réalisé l'index papier mis à jour annuellement et consultable à la DAP. Il répertorie toutes les commandes publiques d'oeuvres d'art sous plusieurs rubriques. Entre autres :

- Un index régional des commandes affectées à un lieu.
- Une liste des oeuvres conservées au FNAC.

- Une liste récapitulative des artistes avec les oeuvres réalisées par chacun.
- Une cartographie de la France avec les lieux d'implantations des oeuvres.

5.2.2. Autres documents.

5.2.2.1. Actes de colloque.

Ces sources de plus en plus nombreuses sont riches. On y trouve des prises de positions diverses sur le sujet. Il n'existe pas d'actes d'un colloque portant spécifiquement sur la commande publique d'oeuvres d'art en espace urbain mais ceux qui ont pour thème l'art et la ville, l'art contemporain aujourd'hui etc.. intègrent souvent une réflexion sur ce sujet.

5.2.2.2. Monographies générales.

Parmi ces sources, les plus intéressantes sont celles qui comportent un chapitre ou une partie sur la commande publique qui apparaît au sommaire. J'ai remarqué que la lecture transversale des ouvrages sur l'art contemporain pour trouver des informations non mentionnées dans le sommaire donnait peu de résultats. J'ai souvent trouvé quelques pages ou un paragraphe mais rarement autre chose qu'un récapitulatif de l'évolution de la commande publique depuis le début des années 80 ou des procédures de commande. Les monographies de la bibliographie portent sur les mêmes thèmes que les colloques.

5.2.2.3. Publications en série.

Suivant les instructions de Corinne Guerci, j'ai principalement cherché les numéros de périodiques qui ont réalisé un dossier sur la commande publique. Ils sont peu nombreux. J'ai mentionné quelques articles intéressants sur la politique culturelle, l'art public ou la sculpture lorsqu'ils traitent aussi de la commande publique.

Certaines revues sont des sources régulières d'information sur le sujet, elles sont répertoriées en annexe.

5.2.2.4. Travaux de recherche.

Encore peu nombreux, j'en ai trouvé trois qui portent directement sur la commande publique d'oeuvres d'art en espace urbain, ils témoignent de l'actualité du sujet. Ces mémoires ne sont pas des thèses (le repertoire DocThèses n'en mentionne aucune). Je les ai trouvés au centre de documentation de la DAP. Portant sur un champ précis de la commande publique d'oeuvres d'art urbain ils fournissent aussi une réflexion globale sur le sujet qui nous intéresse.

5.2.2.5. Vidéomuseum.

Vidéomuseum est une association qui répertorie les collections de musées et collections publiques (donc des oeuvres de commande publique) dans une banque de donnée texte-image éditée en CD-ROM, réactualisée chaque année et consultable sur rendez-vous dans chaque région.

Cette source qui répertorie des oeuvres et des études préliminaires à leur réalisation n'est pas insérée dans notre étude. Je pense qu'il est important de la mentionner : le CD-ROM permet de visualiser les oeuvres simultanément à la présentation d'une fiche descriptive (dimensions, matériaux, commanditaire, localisation, date de réalisation, informations sur l'artiste).

6.ESTIMATION TEMPS/COUTS.

Je peux seulement donner une estimation de ces éléments. En ce qui concerne le coût de la recherche il est impossible à chiffrer puisqu'il concerne surtout du temps. La recherche sur les bases de données est d'environ 140 francs pour une interrogation de 20 minutes et le téléchargement de 16 références. L'autre partie de la recherche informatisée était gratuite (CD-ROM, catalogues de bibliothèques...).

J'estime le temps consacré à la recherche à 45 heures.

7.CONCLUSION.

La multiplication récente des sources témoigne de l'intérêt croissant pour ce sujet. Mais hors du centre de documentation de la DAP, les informations sont plutôt dispersées et d'accès difficile. On peut expliquer cela par le retard actuel du domaine de l'art contemporain en matière d'informatisation et la carence d'outils bibliographiques, en particulier pour le dépouillement des revues d'art en français.

La consultation des documents primaires a été longue, les ouvrages sur l'art contemporain et les colloques potentiellement intéressants devant être parcourus afin de s'assurer de leur apport réel sur la commande publique d'oeuvres d'art en espace urbain.

J'ai sélectionné 80 références, 65 sur le sujet et 15 qui apportent des éléments importants (en situant la commande publique par rapport à la politique culturelle, au 1% et à l'architecture : activité très sollicitée par des commandes publiques mais selon des procédures différentes des celles des oeuvres d'art).

Cet ensemble présente un panorama assez large sur le sujet grâce à la diversité des sources. On remarque que celles-ci sont très récentes , 70% sont comprises entre 1990 et 1995.

Une liste présentée à la fin de la bibliographie donne la localisation des documents primaires que j'ai consultés, par numéro de référence de la bibliographie.

Une autre liste indique les sources d'information régulières sur la commande publique d'oeuvres d'art.

INTRODUCTION.

La commande publique d'oeuvres d'art en espace urbain est un sujet à la convergence des débats actuels sur la politique culturelle, le statut de l'artiste, la place de l'art contemporain dans la société d'aujourd'hui et sa réception par le public. Notre synthèse porte donc sur ces différents aspects qui touchent au processus de commande publique. Elle reprend l'évolution de cette procédure en montrant ses spécificités et les rôles des multiples acteurs qui y participent.

(Les chiffres indiqués entre parenthèses renvoient aux références de la bibliographie auxquelles correspondent des éléments de synthèse).

1.EVOLUTION ENTRE 1981 ET 1995.

La commande publique d'oeuvres d'art a toujours existé mais elle s'était raréfiée depuis la fin du 19ème siècle. Elle est bien sûr étroitement liée à la politique culturelle de l'état. L'impulsion donnée à celle-ci par la gauche dès 1981 l'a considérablement modifiée. Des objectifs et des moyens financiers nouveaux ont aidé à sa renaissance et lui ont permis de trouver une spécificité. Plus de dix années de recul permettent de mesurer le chemin parcouru.

1.1.Commande publique et 1%.

Avant le renouveau des années 80, la commande publique était liée au 1%. Cette procédure a été mise en place en 1951 : à la construction d'un bâtiment scolaire ou universitaire on réservait 1% de la subvention accordée aux collectivités publiques ou 1% du coût global si l'état finançait tout, à la commande d'oeuvres d'art. C'était l'architecte qui choisissait l'artiste. Celui-ci intervenait souvent après coup, ce qui a valu au 1% d'être rebaptisé "1% décoratif".

Entre 1972 et 1981, le 1% est étendu à la plupart des constructions de bâtiments publics et plus tard aux grands travaux (Grande bibliothèque de France, grand Louvre, cité de la musique...). Les artistes sont plus nombreux à intervenir, les oeuvres se diversifient.

Aujourd'hui deux formes de 1% coexistent : le 1% d'état pour un financement total par l'état de projet nationaux, le 1% décentralisé développé avec le transfert aux départements, régions et communes de compétences pour les achats et les constructions de bâtiments publics. Les projets de 1% sont soumis aux avis de commissions nationales et régionales (mises en place en 1993).

Certaines oeuvres réalisées dans le cadre de cette procédure concernent notre étude. Leur nombre est cependant réduit : peu d'oeuvres réalisées par le 1% sont des sculptures en extérieur. Elles devraient augmenter avec la récente revalorisation du 1% et le succès de la commande publique. Ces deux types de commandes révèlent maintenant des choix plus pertinents et génèrent des oeuvres mieux acceptées par le public.

1.2.Le bureau de la commande publique.

Il existe trois instances de commandes d'oeuvres d'art aux artistes vivants : la Manufacture nationale de Sèvres, le Mobilier national et le bureau de la commande publique qui par la nature des oeuvres commandées est seul à nous intéresser pour cette étude.

Le bureau de la commande publique est créé au sein de la Délégation aux arts plastiques (DAP) en 1983, période également de mise en place du 1% décentralisé. C'est une instance qui gère, coordonne et conseille. Il accompagne donc les augmentations du budget affecté aux commandes à partir de 1983. Sa naissance correspond à celle d'une nouvelle commande publique indépendante de toute construction architecturale. Les oeuvres trouvent place dans des jardins, des espaces de transport, sur des places etc... Depuis 1988 le bureau de la commande publique est inclus dans le département des achats et commandes de la DAP. Entre 1983 et 1995 il a initié 1026 projets (toutes oeuvres confondues), 718 ont été réalisés.(9)

1.3.Des objectifs.

Trois objectifs principaux, parfois difficiles à concilier sont assignés à la nouvelle commande publique :

1.3.1.Aider les artistes.

Cet objectif va progressivement perdre sa priorité avec une augmentation des commandes passées à des artistes déjà reconnus sur le marché international. Les commandes sont de toute façon une source de travail pour les artistes (150 ont travaillé sur des commandes entre 1992 et 1993)(22).

1.3.2.Diffuser l'art contemporain.

Il s'agit de créer un musée à ciel ouvert sur tout le territoire français et d'amener l'art contemporain dans la vie quotidienne du public (26). De plus en plus d'espaces collectifs sont ainsi mis à la disposition des artistes (22). La commande publique devient l'agent d'une pédagogie artistique qui rompt la barrière socio-culturelle que représente le musée. En pénétrant dans la vie quotidienne comme un simple objet qui n'est pas dans un cadre culturel, l'oeuvre en espace urbain s'offre au public (12).

1.3.3.Accroître le patrimoine en art contemporain.

Cette notion fait de la France une pionnière dans ce domaine. C'est un des rares pays à investir autant dans des oeuvres d'artistes considérés comme difficiles et à mener une politique active à l'égard de l'art contemporain et des artistes. (12). A la différence des procédures d'achats, les commandes publiques représentent des risques conséquents. Les délégués aux arts plastiques qui se sont succédés à la DAP n'ont pas eu la même politique à l'égard des commandes publiques. Un a voulu couvrir tous les domaines de l'art (effervescence), l'autre a privilégié le patrimoine de type muséal en faisant appel à des artistes établis, un autre s'est efforcé de restituer la commande dans l'espace public. Ces divergences ont eu des répercussions sur les artistes choisis, les types d'oeuvres réalisées (56).

1.4.La décentralisation.

Les lois sur la décentralisation ont été promulguées en 1982 et 1983. C'est surtout à partir de 1988 que la décentralisation a eu des répercussions sur les commandes publiques (comme sur le 1% décentralisé). Les procédures ont été moins centralisées grâce aux transferts de compétences et au rôle des conseillers pour les arts plastiques dans les régions.

Avec de nouveaux interlocuteurs, les choix artistiques aussi ont évolué. Ils résultent parfois de vives discussions entre les partenaires concernés (les collectivités locales avec les conseillers, les conseillers avec la DAP). Globalement, la DAP impose moins ses choix de Paris pour tout le territoire (45).

La décentralisation a également modifié les lieux d'implantation des oeuvres. Essentiellement localisées à Paris et en région parisienne jusqu'en 1988, de nombreuses réalisations se font maintenant en province avec des financements partiels ou totaux des collectivités territoriales.

Ce processus de décentralisation aboutit en 1991 à la naissance des conventions avec les villes. Ces contrats de trois à cinq ans entre une ville et la DAP permettent de limiter les échecs par une plus grande implication de tous les partenaires dès le début des projets. Les conventions concilient des crédits de la DAP et des crédits déconcentrés. En 1993, treize conventions sont signées (50).

1.5. La commande publique aujourd'hui.

Depuis le début des années 90, les commandes publiques sont en baisse. Ce mouvement correspond à un désengagement général de l'état dans tous les domaines. Il se pose plus en partenaire qu'en protecteur (42). Les activités décentralisées offrent un relai qui pourrait palier cette baisse à condition que les collectivités locales sortent des difficultés financières qu'elles connaissent. (43)

La France témoigne d'une grande expérience dans le domaine de la commande. Les apports de compétences et l'attention portée à tous les niveaux de réalisation d'un projet en assurent souvent le succès. (12)

On assiste au développement d'entreprises de mécénat (ABCD ou Art public contemporain) qui conseillent les collectivités, les maîtres d'ouvrage etc.. sur des projets culturels. A ce titre; elles sont parfois impliquées dans le montage financier et/ou artistique de commandes publiques. (24,50)

1.6. Bilan.

S'il n'y a pas de divergences en matière de choix esthétiques sous la droite ou la gauche, les moyens financiers attribués à la commande sont très différents. Le budget de la commande publique est passé de 5MF à 33,5MF entre 1985 et 1990. Il a baissé à partir de 1990 et se monte en 1995 à 19MF. 737 commandes d'oeuvres d'art (de toutes catégories) ont été réalisées entre 1981 et 1995.

2. PROCESSUS ACTUEL DE COMMANDE PUBLIQUE

2.1. Une demande.

Une demande d'oeuvre d'art est émise par l'état ou un maire, un conseiller général ou régional. Un cahier des charges est établi. Il définit le cadre de la commande. Un artiste est ensuite sélectionné sur proposition de la DAP, des conseillers pour les arts plastiques ou toute partie prenante dans la commande. Il n'y a pas de commission, à la différence des procédures d'achats d'oeuvres ou du 1% décentralisé.

2.2.Procédures.

Il existe quatre types de procédures:

- La commande publique nationale, financée par l'état et gérée par le centre national des arts plastiques (CNAP).
- La commande publique décentralisée cofinancée par l'état, des financements locaux publics et pour une faible part privés. Elle est gérée à l'échelon locale et suivie par la DAP.
- La commande publique décentralisée, financée et gérée par les monuments historiques.
- La commande publique décentralisée, financée par la direction du développement culturel dans le cadre des conventions entre l'état et les municipalités.(26)

2.3.Des contrats.

Un premier contrat est signé entre l'artiste et la DAP ou la Délégation régionale des affaires culturelles (DRAC) pour la réalisation de dessins, maquettes, etc..Ce contrat d'étude est payé à 100% par la DAP. Cette procédure est née de la volonté de moraliser la commande publique. Elle permet à l'artiste d'être payé pour le travail fourni même si le projet est abandonné (42). Si le projet est accepté, un contrat de réalisation est signé entre l'artiste et le maître d'ouvrage (la DAP pour une commande d'état, la commune d'accueil en général pour une commande décentralisée). Ce contrat précise les participations financières des différents partenaires ainsi que les conditions de réception, d'entretien et de conservation de l'oeuvre (53).

2.4.Propriétés.

Les dessins et maquettes réalisés pour l'étude sont la propriété de la DAP qui les a financés. Ces oeuvres préparatoires sont déposées au Fonds national d'art contemporain (FNAC). Elles peuvent donc être prêtées à des structures publiques.

Les oeuvres réalisées sont la propriété de la DAP si l'état les a financées à 100%, sinon elles appartiennent à la localité ou à l'établissement d'accueil qui doit en assurer la conservation. Toutes les oeuvres sont répertoriées dans les collections du FNAC. (53)

2.5.Temps et argent.

La réalisation d'une oeuvre de commande publique en espace urbain est longue. Elle se déroule parfois sur plusieurs années. Certains projets sont abandonnés en cours.

Le coût réel d'une oeuvre réalisée est difficile à connaître. Il est évidemment variable de l'une à l'autre. On peut cependant l'estimer à environ 200 000 francs pour une sculpture ou une installation (voir les chiffres en annexe).

3.NATURE DE LA COMMANDE.

3.1.Typologie de la commande publique.

On peut distinguer cinq types de commandes:

- Les commandes passées aux artistes dans le souci de promouvoir une conception vivante de la notion de patrimoine.
- Les oeuvres en relation avec l'espace des transports publics.
- Les commandes passées par le mobilier national.
- Les commandes passées dans le cadre d'hommages et commémorations.
- Les commandes passées pour la mise en valeur d'une culture locale, d'un événement éphémère, de la mise en valeur technique, d'un aménagement urbanistique, de la restauration d'un site... (60).

3.2.Le contrat coté commanditaire.

3.2.1.Commande publique et art officiel.

Souvent considérée comme un alibi politique par rapport à la ville la commande publique est pour certains, par nature, art officiel.(41). Cet avis est argumenté par le mode de choix des artistes qui ne relève d'aucune commission.

Cependant, la notion d'art institutionnel qui était très liée à la procédure du 1% a évolué avec le renouveau de la commande publique. Pour Raymonde Moulin il n'y a pas un art officiel mais un art fortement soutenu par les institutions. Avec la grande différence par rapport à l'art officiel du 19ème siècle que l'art soutenu par les institutions n'est pas celui que le public aime.(56)

Pour d'autres c'est la diversité même des réalisations qui dément cette appréciation d'art officiel (60). La prise de risques va également dans ce sens. Elle implique une politique de la commande publique avant tout qualitative puisque la commande est par principe expérimentale. Elle détourne forcément les attentes de son commanditaire (28).

3.2.2.Des risques.

La particularité du contrat entre l'artiste et le commanditaire tient à la nature de l'objet réalisé. L'oeuvre que le demandeur achète n'est pas un produit commercial fini, connu. C'est tout d'abord un projet dont la forme et la réception par le public sont imprévisibles (41). Le contrat implique pour le commanditaire un risque qui est moins d'ordre financier que politique.

L'oeuvre de commande publique en espace urbain est liée à un espace social par essence très fragile (35). Elle est forcément de l'ordre du politique dans la mesure où la cité qui l'accueille l'utilise à des fins d'auto-représentation : elle veut exprimer son identité et sa force par l'intermédiaire de l'oeuvre (41). C'est sous cette impulsion que les oeuvres sont immédiatement acceptées ou irrémédiablement rejetées par les populations qui les cotoient.

3.3.Le contrat coté artiste.

3.3.1.Un enjeu stimulant.

L'oeuvre de commande publique ne peut pas être une oeuvre de gratification pour l'artiste qui répond à une demande. Mais il est en son pouvoir de transmuter un lieu (59), pari au combien stimulant. L'artiste peut trouver dans une commande publique des moyens

financiers pour réaliser des oeuvres monumentales donc coûteuses et des moyens en terme d'espaces urbains : la possibilité d'investir un espace public, de faire un geste dans la cité, dans le quotidien du public.

Ce geste est forcément politique puisqu'il est plongé dans la matière politique qu'est la ville. Il contribue de surcroît à élargir notre conscience politique de l'art et augmente nos exigences de qualité.(5)

3.3.2.Le pouvoir de l'artiste.

"L'art public ne peut être commandé. (...) La difficulté c'est de faire en sorte que l'oeuvre d'art publique soit véritablement publique, qu'elle fonctionne, qu'elle ait une utilité par rapport à un groupe, à une communauté." Christian Boltanski. (2).

La commande, c'est une demande et un commandement donc dans tous les cas quelque chose de contradictoire : quelque chose qui n'est pas clair, "c'est l'espace confus de rapports humains et de pouvoirs" (33). Mais l'artiste travaille toujours pour lui-même. C'est un leurre de penser qu'il peut créer une oeuvre qui émanerait d'une volonté autre que la sienne (55).

Un indice traduit la prédominance du pouvoir de l'artiste sur son commanditaire : en regardant une oeuvre d'art en espace urbain, on peut en identifier l'artiste jamais le commanditaire (41).

3.4.Commande publique et temps historiques.

La commande est à la jointure de temps distincts qui convergent rarement : le temps propre à chaque artiste et celui de l'état qui veut exprimer quelque chose à un moment donné. Le temps institutionnel se scinde lui même en deux temps : celui du pouvoir centralisé qui place chaque commande publique dans le long terme et celui d'un pouvoir second qui la replace dans un court terme, dans l'urgence (47).

Elle est acte artistique qui désigne l'état de notre civilisation urbaine "entre mémoire et immanence" (5).

3.5.Commande publique et marché de l'art.

3.5.1.Une complicité.

La relance de la politique d'achat de l'état a créé un marché assisté, quasi fermé pour des oeuvres qui ne génèrent que d'autres acquisitions des musées ou commandes publiques. Il fournit cependant un gage de qualité qui permet à certaines oeuvres d'atteindre le marché international. Globalement (achats et commandes), le soutien de l'état a servi de tremplin vers des musées étrangers ou des collections privées pour de nombreux artistes. Il a aussi contribué à la création d'un public en province.

Un des liens entre soutien public et marché de l'art passe par les acquisitions et commandes de l'état. D'une part l'augmentation des achats publics d'oeuvres (parfois dans des galeries à des prix très élevés) a contribué à relancer le marché. D'autre part, l'état passe des commandes à des artistes de renom liés à des marchands, découvreurs de talents (38).

3.5.2. Une monnaie d'échange.

La monnaie d'échange qui satisfait à la fois le secteur public et le marché de l'art est la notoriété des artistes. Elle assure aux distributeurs privés de nouvelles parts de marché, une clientèle, une audience et aux pouvoirs publics acteurs, du prestige, de la popularité et si possible un pourcentage électoral (39).

3.5.3. Bilan d'une relation.

Pour certains, l'état a ainsi fait le jeu du marché, contribué à l'enrichissement de grands marchands d'art et échoué dans son rôle d'incitateur à la création en devenant un acteur direct de la médiation entre secteurs public et privé (15).

Pour Raymonde Moulin, l'influence de l'état sur le marché est plus d'ordre esthétique que financier (57). Et c'est la nature même de la politique culturelle française que de tenter sans cesse de concilier les contraires : entre état providence et état mécène, entre égalitarisme et totalitarisme, entre la nécessité de soustraire art et artistes aux lois du marché et vocation patrimoniale qui porte forcément ses choix sur des artistes reconnus par ce même marché (26).

3.4.4. Les experts.

Ce flirt de l'état avec le marché correspond à la montée en puissance des experts en art auxquels de nombreux responsables politiques (notamment dans les activités décentralisées) ont recours pour le choix des artistes et des oeuvres (26). Mettant de côté leurs goûts personnels, ils s'appuient sur l'avis d'experts du domaine public ou privé (sociétés de mécénat).

4. LES OEUVRES DE COMMANDE PUBLIQUE EN ESPACE URBAIN.

4.1. Des chiffres.

Les sculptures et installations destinées à l'extérieur représentent **43%** des commandes du bureau de la commande publique (313 sur 718). Toutes les oeuvres pour l'extérieur (peintures, vitraux etc.. inclus) représentent 60% des commandes pour 85% des crédits.

70% des oeuvres sont créées pour un lieu spécifique et la majorité appartiennent à une collectivité locale. Sur les 313 oeuvres de sculpture ou installations réalisées entre 1983 et 1994, seulement 8 ne sont affectées à aucun lieu et sur ces 8, 6 sont financées à 100% par la DAP (9).

Ces chiffres sont calculés à partir de l'index de la DAP (9). Ils concernent uniquement les sculptures et les installations.

LOCALISATION

Sur 313 oeuvres réalisées entre 1983 et 1994 :

225 sont en Province	72%
88 sont en Région parisienne	28%
50 à Paris	16%
38 en Ile de France	12%

FINANCEMENT

120 sur 313 oeuvres sont financées à 100% par la DAP	38,3%
les autres sont cofinancées.	
33/120 à Paris	27,5%
5/120 en Ile de France	4,17%

DECENTRALISATION

Entre 1988 et 1994 (213 oeuvres)	
169 en Province	79%
23 à Paris	10,85%
21 en Ile de France	9,85%
Entre 1990 et 1994 (143 oeuvres)	
110 en Province	77%
16 à Paris	11,2%
17 en Ile de France	11,8%
En 1994 (33 oeuvres)	
26 en Province	79%
4 à Paris	12%
3 en Ile de France	9%

La répartition des oeuvres entre Paris et la province est donc stable. Le taux de réalisation est d'environ **35** commandes de sculptures ou installations par an.

4.2. Un travail sur le temps et l'espace, l'histoire et la ville.

La nature des oeuvres en extérieur à évolué, notamment quant aux types de commandes. Celles que l'état passe pour rendre hommage aux grands hommes étaient surtout nombreuses au début des années 80. Ces hommages sont importants pour la cité. L'oeuvre devient alors un monument commémoratif qui travaille à la réactivation de la mémoire collective. (59).

Vers le milieu des années 80, des oeuvres qui travaillent davantage sur le présent se sont développées. Elles s'emparent de la ville comme matériau, investissent l'espace urbain et prennent en considération l'élément social (29). Ce sont souvent des sculptures monumentales qui trouvent dans la ville un nouveau terrain d'expression. L'enjeu est de taille pour ces commandes publiques car une oeuvre qui n'a pas de sens perceptible pour le public est cantonnée dans une fonction ornementale quand elle n'est pas définitivement rejetée. L'oeuvre met en jeu la dignité des citoyens. Elle peut la blesser ou la révéler (11).

4.3. Commande publique et art conceptuel.

La politique française de commande a pris à bras le corps la notion de risque en sollicitant des artistes considérés comme difficiles, notamment des tenants de l'art conceptuel.

C'est paradoxalement les oeuvres qu'ils ont réalisées qui ont offert à la commande publique ses lettres de noblesse, en ont fait une forme d'expression artistique en espace urbain, spécifique et originale (12).

C'est peut-être "Les deux plateaux" de Buren réalisée en 1986 qui a marqué le déclic : l'oeuvre très controversée par la critique, a été adoptée par le public et rebaptisée "les colonnes de Buren" (12). Cette conciliation entre un geste artistique et une ville, un lieu, une population c'est renouvelée dans des oeuvres réussies. On peut citer la réalisation de Joseph Kosuth à Figeac "Ex libris, J.F. Champollion" (1991) ou le "Nouveau labyrinthe pour Nantes" de Dan Graham (1994).

Cela témoigne d'une grande capacité de l'art contemporain, par essence rebelle aux institutions, à s'adapter à la demande spécifique que constitue une commande d'oeuvre d'art en espace urbain (22).

4.4. Echecs et réussites.

Les échecs qui tendent à diminuer au fil des années sont encore nombreux. Ils génèrent des oeuvres-marchandises qui, ne faisant plus appel à l'imaginaire ou à la révolte, contribuent à transformer l'espace urbain en un gigantesque parc d'attraction (11).

On peut dégager quelques critères nécessaires à la réussite d'une commande, bien qu'il n'existe pas de recette magique :

- Une concertation étroite entre tous les partenaires dès la naissance du projet est indispensable. Idéalement les élus doivent aussi s'appropriier le projet. Il doit y avoir un véritable dialogue entre la DAP et les conseillers aux arts plastiques en région (45).

- L'oeuvre doit naître d'une demande précise, sur un territoire, à un moment donné. (45, 42).

- Il est important que l'oeuvre soit signifiante dans l'espace qui l'accueille. Une belle oeuvre mal placée peut devenir insignifiante. Cela suppose que les pouvoirs publics s'interrogent à priori sur la place qu'aura l'oeuvre dans la ville (18).

- Il semble capital que l'artiste se passe commande à lui-même (41), qu'il s'approprie lui aussi la demande, comme une possibilité de créer une oeuvre indépendante de toute volonté autre que la sienne.

La qualité d'une oeuvre de commande publique réside dans des critères spécifiques. Ils ne portent pas tant sur la qualité intrinsèque de la réalisation que sur sa pertinence par rapport au site d'implantation (18).

Les commandes réussies sont souvent celles qui échappent à toute "cooptation idéologique" avec les institutions commanditaires (62), pour être avant tout geste artistique. Celles aussi qui n'ont aucun caractère utilitariste (participation à la signalisation ou au design urbains)(11).

5.LES ARTISTES.

5.1.Qui sont-ils?

Les chiffres statistiques sont extraits de l'index de la DAP. Ils concernent l'ensemble des oeuvres commandées par les trois instantes rattachées au CNAP (9).

60% des artistes sont français, 66% résident en France.

43 nationalités sont représentées : 8% d'américains, 16% d'allemands, 4% d'italien et 3% d'anglais.

83% sont des hommes, 16% des femmes, 1% des couples ou groupes.

20% ont moins de 40 ans, 50% entre 40 et 60 ans, 30% plus de 60 ans au moment de la commande. Mais l'état passe parfois commande à de jeunes artistes.

Un grand nombre sont des artistes de renommée internationale.

On peut distinguer deux types d'artistes qui réalisent des commandes publiques :

- Ceux dont la carrière et l'oeuvre s'articulent autour de l'espace urbain.

- Ceux pour lesquels les commandes s'ajoutent à d'autres oeuvres de nature différente.

Avec le développement des installations qui utilisent divers matériaux (photos, vidéo, son, lumière..) les sculpteurs ne sont pas les seuls artistes à intervenir sur l'espace urbain.

5.2.Commande publique et carrière artistique.

Si les pouvoirs publics contribuent à la qualification des artistes par des expositions, achats et commandes, le passage par le réseau des galeries qui fait les réputations reste la forme de promotion du talent (26). La légitimation qui se faisait auparavant par la double reconnaissance du maître et du prince passe aujourd'hui par quatre instances : les pouvoirs publics, le marché, les médias et la profession (39).

5.3.Les artistes et l'état.

L'attitude des artistes à l'égard des institutions est double. Certains préfèrent dépendre de l'état plutôt que des marchands. Ils considèrent que l'état est le meilleur sinon le seul garant de l'indépendance de l'art (39). D'autres préfèrent une réglementation par le marché et refusent la participation active de l'état (17).

Le statut de l'artiste et son image dans la société évoluent aussi. La notion d'artiste maudit, forcément marginal s'estompe (22). Les artistes ont appris à devenir des entrepreneurs privés à négocier leur travail (17). Certains travaillent sans difficulté pour des commanditaires tantôt publics, tantôt privés.

6.CONCLUSION.

Les objectifs qui étaient assignés à la commande publique en 1983 n'ont pas tous été atteints. Le patrimoine artistique s'est enrichi d'oeuvres contemporaines, les artistes ont eu du travail supplémentaire mais le public n'a pas connu la grande réconciliation avec l'art contemporain même s'il semble mieux accepter les oeuvres en espace urbain.

La commande publique d'oeuvres d'art en espace urbain se trouve à une période charnière. Hésitante au début des années 80, elle s'est développée de façon considérable jusqu'à aujourd'hui. Elle sait apporter des réponses artistiques satisfaisantes pour la ville, le public et les institutions. Si le nombre d'oeuvres diminue, celui des réussites augmente. La France a acquis une grande expérience en la matière. Elle met en jeu des compétences multiples et fait appel à des artistes de toutes nationalités, plus ou moins reconnus sur le marché international de l'art.

Les sculptures et installations de commande publique continuent à trouver de nouvelles formes d'expression qui s'intègrent dans la ville, entretiennent un dialogue avec les citoyens et constituent à chaque fois un geste avant tout artistique.

Notes sur la bibliographie.

La bibliographie est divisée par types de documents primaires (monographies puis périodiques) dans une première partie et ensuite par thèmes autour du sujet (Le 1%, l'architecture, La politique culturelle..).

Les références sont classées par ordre alphabétique de nom d'auteur dans chaque rubrique. Ce choix résulte d'une volonté de mettre en évidence les auteurs qui s'expriment sur le sujet et qui pour la plupart sont des acteurs de la vie culturelle française.

La mise en valeur des parties composantes implique que dans certaines monographies, plusieurs parties soient pertinentes. Il en est de même pour les dossiers de périodiques dont j'ai extrait chaque article d'un auteur différent s'il est intéressant. Certains documents hôtes apparaissent plusieurs fois. On peut ainsi mesurer leur apport sur le sujet.

Un alinéa distingue la localisation des parties composantes dans leur document hôte ou les éléments du périodique dont un article provient. Cette mise en relief permet d'effectuer une recherche par auteur, de repérer facilement les ouvrages dans lesquels ont trouvé des informations sur le sujet et le nom des revues. Quand seule une partie de monographie est intéressante pour le sujet, la pagination indiquée localise cette partie. Dans ce cas le nombre de pages de la monographie n'est pas indiqué.

Les dates sont en gras ce qui permet de repérer très vite les sources les plus récentes.

On trouve après la bibliographie principale :

- Une liste des publications qui ont édité un dossier sur le sujet.
- Une liste des actes de colloques qui traitent de la commande publique.
- Une liste de localisation des documents primaires.

Monographies.

1• *L'art renouvelle la ville : urbanisme et art contemporain* : Rencontres-débats, Octobre/Novembre 1992 (à l'occasion de l'exposition homonyme au Musée national des monuments français). Association UAC (Urbanisme et Art Contemporain). **1995**. 219 p.

2• BOLTANSKI, Christian. Entretien, propos recueillis par Guy Tortosa.
In : *Bilan des rencontres "Arts et ville"*. [Publié par] IFA (Institut français d'architecture); DAP; DATAR; DAU; DDF; DIV. Mai **1995**. p.36-37.

3• *Cent commandes publiques : catalogue de la commande publique*. Centre national des arts plastiques, (Exposition "Cent commandes publiques en 1985" dans le hall d'exposition du CNAP). **1985**. 29p.

4• CHARBONNEAU, Jean Pierre. *Arts de ville*. Horvath; ministère de l'équipement, des transports et du tourisme, **1994**. 96 p.

5• CHARRE, Alain. *Méthodes*.
In : *Art et espace publics*, OMAC, Maison du Rhône, Givors, **1992**.p.9-12.

6• COGEVAL, Guy et GUINARD, Remy. *Constante de la commande publique*.
In : *L'art renouvelle la ville : urbanisme et art contemporain*.(Catalogue de l'exposition homonyme au musée national des monuments français du 29.09 au 15.11 1992). Skira, **1992**. p.15-18.

7• *La commande artistique* : actes du colloque [organisé par le] Parc (pôle d'animation et de rencontres culturelles), Nantes, 30 Septembre 1988. PARC, **1989**. 71 f.

8• DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES (DAP), Ministère de la culture. *La commande publique : [bilan] 1991* .[brochure]. **1992**. 21- [3] p.

9• DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES (DAP), Ministère de la culture et de la francophonie. *Commandes publiques : index 1983/1994*, [texte photocopie et relié]. [Janvier **1995**].[pagination irrégulière].

10• DE SABLET, Michel. *Des espaces urbains agréables à vivre : places, rues, squares et jardins.* Editions du Moniteur, **1988**.
Chap. : L'art dans l'espace urbain, p.161-167.

11 • EVENO, Claude. *Dix ans de commande publique.*

In : *Bilan des rencontres "Arts et ville"*. [Publié par] IFA (Institut français d'architecture); DAP; DATAR; DAU; DDF; DIV. Mai **1995**. p.23-25.

12 • FLECK, Robert. *Vers une nouvelle forme de monuments.*

In : *Bilan des rencontres "Arts et ville"*. [Publié par] IFA (Institut français d'architecture); DAP; DATAR; DAU; DDF; DIV. Mai **1995**. p.18-25.

13 • FRANCE : Ministère de la culture : service information et communication, Paris. *La politique culturelle 1981-1985. bilan de la législature* (treize fascicules), **1985**. Fascicule 2 : Les arts plastiques, p.13-14.

14 • GLEIZAL, Jean-Jacques. *La médiation de l'art contemporain.*

In : *L'artiste, le prince : pouvoirs publics et création*, (Textes réunis à la suite du symposium franco-canadien des 6-7 décembre 1989 à Grenoble). Musée de la civilisation du Québec; Presses universitaires de Grenoble, **1991**. p.182-192.

15 • GLEIZAL, Jean-Jacques. *L'art et le politique : Essai sur la médiation.* Presses universitaires de France, **1994**.

Chap.7 .2 : Etat et politiques publiques, p.225-240.

Chap. 7.3 : Art et espace public : la politique de l'art, p.240-247.

16 • GROUT, Catherine. *A propos de l'art dans la ville* [brochure]. Ministère de la culture. Direction régionale Franche Comté et Caisse d'épargne de franche Comté, [1991?1992?]. 53 p.

17 • HELIAS, Yves; JOUFFROY, Alain. *Portrait idéologique de l'artiste fin de siècle.*

In : *L'agonie de la culture?*. Le monde diplomatique, **1993**. (Manière de voir, 19). p.80-84.

18 • HUET, Bernard. *Art public et espace public.*

In : *Bilan des rencontres "Arts et ville"*. [Publié par] IFA (Institut français d'architecture); DAP; DATAR; DAU; DDF; DIV. Mai **1995**. p.28-32.

19 • LEENHARDT, Jacques. *Le soutien public à la création artistique contemporaine.*

In : Association internationale des critiques d'art (AICA). *Art-public* : colloque organisé par la section suisse de l'AICA les 18-19 Novembre 1989. AICA, **1992**. p.97-104.

20 • MAUBANT, Jean-Louis. *La ville, l'art et la voiture. (Stop).* ART/Edition avec le concours d'art/ Entreprise, **1995.**

Chap. : L'art et la ville : la commande publique et ses nouvelles fonctions, p.24-29.

21 • MENGER, Pierre. *L'Etat- providence et la culture.*

In : CHAZEL, François [textes réunis par]. *Pratiques culturelles et politiques de la culture.* (Textes issus de communications présentées lors d'une table ronde les 18 et 19 avril 1985 à la Maison des sciences et de l'homme d'Aquitaine). Maison des sciences et de l'homme d'Aquitaine, **1990**.

Chap.2 : Socialisation de la production artistique, p.29-50.

22 • MILLET, Catherine. *L'art contemporain en France.* Nouvelle édition. Flammarion, **1994**.

Chap.: La société muséographique. Institutions, circulation, subventions, p.267-280.

23 • MOLLARD, Claude. *La passion de l'art : écrits et paroles 1981-1985.* La Différence, **1986**.

Chap.4 : La relance de la commande publique (1984-1985), p.137-176.

24 • MOLLARD, Claude. *Profession ingénieur culturel : manifeste pour une nouvelle manière de penser l'action culturelle ou ABCD, deux ans après.* Nouvelle édition augmentée. Charles Le Bouil, **1989**.

Sur les oeuvres de commande : p.117.

25 • MONNIER, Gérard. *Des Beaux-Arts aux arts plastiques.* La manufacture, **1991**.

L'action de la délégation aux arts-plastiques, p. 303-312.

26 • MOULIN, Raymonde avec la collaboration de **COSTA, Pascaline.** *L'artiste, l'institution et le marché.* Flammarion, **1992**.

Chap.IV.4.2 : Les commandes publiques, p.145-155.

Chap.IX.3.3 : Types de carrière (sur les artistes), p. 351-359.

27 • NURIDSANY, Michel. *La commande publique.* Réunion des musées nationaux (Rmn), **1991**. XXVI, 131 p. de pl. en noir et en coul.

28 • PACQUEMENT, Alfred. *Politique publique de l'art contemporain.*

In : *L'art en temps de crise : actes du colloque des 4-5 mars 1994*, Strasbourg. Centre européen de créations artistiques (CEAAC), **1994**. p.18-23.

29 • PERRIN, Franck. *Les nouveaux arpenteurs.*

In : *Bilan des rencontres "Arts et ville"*. [Publié par] IFA (Institut français d'architecture); DAP; DATAR; DAU; DDF; DIV. Mai **1995**. p.25-27.

30 • POCHE, Bernard. *Le statut du commandeur.*

In : *L'artiste, le prince : pouvoirs publics et création* (Textes réunis à la suite du symposium franco-canadien des 6-7 décembre 1989 à Grenoble). Presses universitaires de Grenoble; Musée de la civilisation du Québec, **1991**, p. 172-177.

31 • ROUGET, Bertrand; SAGOT, Dominique et PFLIEGER, Sylvie; Département des études et de la prospective du ministère de la culture et de la communication. *Le marché de l'art contemporain en France : prix et stratégies..* La documentation française, **1991**.
Sur la commande publique, p.102-104.

32 • SMADJA, Gilbert. *La rencontre de l'art et de la ville ou le chemin propre de l'oeuvre.*
In : *L'art et la ville : un dessein sur l'espace = art and the city : designs on space.* Edition bilingue. Secrétariat général des villes nouvelles; Skira, **1990**. p.9-12.

33 • SOULAGE, François. *Le commandement.*

In : *Paysages sur commande : Les quatre saisons du paysage.* Colloque des 16 et 17 mars 1990 [organisé par] le Triangle, Rennes. Le Triangle, **1990**. p. 27-29.

34 • TORTOSA, Guy. *La commande publique et la ville en France aujourd'hui.*

In : *Bilan des rencontres "Art et ville".* [publié par] IFA (Institut Français d'Architecture); DAP; DATAR; DAU; DDF; DIV, Mai **1995**. p.32-35.

35 • VIEUX, Jacky. *Ce que la ville commande.*

In : *L'artiste, le prince : pouvoirs publics et création,* (Textes réunis à la suite du symposium franco-canadien des 6-7 décembre 1989 à Grenoble). Presses universitaires de Grenoble; Musée de la civilisation du Québec, **1991**, p. 161-164.

36 • *La ville plaisir ou le plaisir de la ville dans l'aménagement urbain.:* Colloque du mois de Décembre 1992 au palais des congrès d'Angers [organisé par] Hubert Tonka et l'école régionale des beaux-arts d'Angers. Sens et Tonka, **1995**. 33 p.

37 • *Vous avez dit culture?...Chronique d'une décennie culturelle 1981-1991.* Textes réunis par Bertrand Delpire. Centre National de la Photographie, **1992**.
Chap. 4 : Les acquisitions et les commandes publiques, p.97-125.

38 • WANGERMEE, Robert (au nom d'un groupe d'experts étrangers) et **GOURNAY, Bernard** (pour le rapport national). *La politique culturelle de la France : programme européen d'évaluation.* Conseil de l'Europe. La Documentation française, **1988**.

Sur la commande publique, p.156-158 et bilan, p.243.

39 • WALLON, Emmanuel. *Introduction.*

In : *L'artiste, le prince : pouvoirs publics et création*, (Textes réunis à la suite du symposium franco-canadien des 6-7 décembre 1989 à Grenoble). Presses universitaires de Grenoble; Musée de la civilisation du Québec, **1991**. p.5-33.

Périodiques.

40 • *L'art contemporain, l'homme, la ville : Histoire, méthodes, observatoire.* Topos 92, n°16, Décembre **1995**, 159p.

41 • BAILLY, Jean-Christophe. *Critique de la commande : pour une commande critique.* (Texte issu du colloque intitulé: "*L'art, les artistes et la ville*" des 22- 23 Juillet 1990 à la maison du théâtre d'Avignon).

In : Cahiers du Renard, n°4, Juillet **1990**, p.15-25.

42 • BARRE, François interviewé par Catherine Millet. *L'Etat partenaire.*

In : Art Press, n°162, Octobre **1991**, p.62-66.

43 • BARRE, François interviewé par Jean Vermorel.

In : La nouvelle revue socialiste, Février **1992**, p.106-114.

44 • BECHY, Hervé. *Art public et création.*

In : Les dossiers de l'art public, n°5, Janvier **1987**, p.47.

45 • BEGHAIN, Patrice entretien avec René Rizzardo. *Dossier décentralisation.*

In : Le bulletin de l'art contemporain, Janvier **1995**, p.2-7.

46 • BOZO, Dominique interviewé par Catherine Millet. *L'Etat et l'art contemporain : le bilan.*

In : Art press, n°124, Avril **1988**, p.11-20.

47 • DOBBELS, Daniel. *La décommande publique.*

In : Raison présente ,3ème trimestre **1993**, n°107, p.35-40

48 • FAUX, Monique. *Les villes nouvelles.*

In : Les dossiers de l'art public, n°6, 3ème trim **1991**, p.50-55.

49 • FILLION, Odile. *L'artiste, l'architecte et le fonctionnaire.*

In : Architecture intérieure.CREE, **1985**, n°209, p.46.

50 • FILLION, Odile. *L'art entre en ville.*

In : Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment, n°4579, 30 Août **1991**, p.54-57.

51 • FRANCBLIN, Catherine. *L'élargissement de la problématique de l'art (suite).*

In : Art Press, n°101, Mars **1986**, p.9-17.

52 • GIRARD, Joël et MARTIN, Christophe. *L'art et l'état: la commande publique.*

In : Beaux arts Magazine, n° 104, Septembre **1992**, p.63-69.

53 • *La commande publique.* (numéro spécial)

In : Arts info, Avril/Juin **1995**, n°74, p.2-10.

54 • ISELP (Institut supérieur pour l'étude du langage plastique). *l'art urbain dans l'europe des douze* (Dossier de recherche: C'est une question de ville et d'art).

In : Environnement| une écologie de l'esthétique, édition bilingue français/anglais), n° 6-9, [1994?], p.45-52. (Un dossier par pays : entretiens avec des artistes, bilan économique, situation...).

55 • LEWITT, Sol interviewé par Didier Laroque. *L'ordre du hasard.*

In : L'architecture d'aujourd'hui, n°284, décembre **1992**, p.84-85.

56 • MOULIN, Raymonde; BARRE, François; TOUBON, Jacques ... (et al.). *Les politiques de l'art* (Table ronde)

In : Beaux arts Magazine, n° 106, Novembre **1992**, p.97-103.

57 • MOULIN, Raymonde. *Le Marché de l'art.*

In : Raison présente , 3ème trimestre **1993**, n°107, p.147-156.

58 • PACQUEMENT, Alfred. Entretien avec Philippe Piguet. *A propos de la commande publique.*

In : L'Oeil, n°471, Mai **1995**, p.43.

59 • PENCENAT, Corinne. *La commande publique des années 80 et l'oeuvre d'art contemporaine.*

In : Les cahiers du CCI, **1988**, n°5, p.106-117.

60 • PIGUET, Philippe . *Espace de dialogue et de tolérance*.

In : L'Oeil, n° 471, Mai **1995**, p.40-46.

61 • RUBY, Christian et SIMONOT, Julie. *Commande publique et sculpture contemporaine*.

In : Regards sur l'actualité, n° 145, Novembre **1988**, p.3-42.

62 • VERMANDE, Franck. *La leçon du sculpteur*.

In: L'architecture d'aujourd'hui, n°284, décembre **1992**, p.76-81.

Travaux de recherches.

63 • BERNARD, Jean-Marc. *Art international et collectivités locales : Trois rendez-vous en Rhône-Alpes : Marc DI SUVERO à Valence; Jean-Pierre RAYNAUD à Vénissieux; Matt Mullican à Givors*. Sous la direction de MM. Bernard Poche et Yves Michaud.

Mémoire de DESS direction de projets culturels. Université Pierre Mendès-France, Institut d'études politiques de Grenoble, Observatoire des politiques culturelles (CNFPT Ministère de la Culture et de la Communication). **1990-1991**.

64 • MARCHAL, Nathalie. *L'art contemporain en espace public extérieur à Paris de 1981 à nos jours*.

Mémoire de DEA d'histoire de l'art préparé sous la direction de M. Eric Darragon.

août 1995.

65 • MAVRIDORAKIS, Valérie. *La commande publique, cinq exemples en Rhône-Alpes*.

Mémoire de Maîtrise d'histoire de l'art, Université Lumière, Lyon II. **1990**.

Le 1%

66 • Art architecture université : le 1% culturel à travers les constructions universitaires : actes des journées d'étude nationales, 16-17 Juin 1994. Les Presses du réel. Pôle européen universitaire et scientifique de Grenoble, **1995**.

67 • *L'art et la ville , urbanisme et art contemporain* : actes du colloque, Paris, 30 et 31 Janvier 1986. Secrétariat général du groupe central des villes nouvelles, DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) d' Ile de France; Ministère de la culture, Délégation aux arts plastiques et Direction du développement culturel, **1986**. 214 p.

68 • DELAGE, Bernard. *Droit de cité pour les artistes.*

In : Diagonal, n°46, Octobre **1983**, p.9-25.

69 • 1951-1993. *art/lycées. le 1% artistique en région Ile de france.* Art Public Promotion, **1994**.

70 • EVEN, Rachel avec la collaboration de MAJEWSKI, Luiselle. *Le 1% avant et après la décentralisation.*[brochure]. Centre national des arts plastiques, **1994**. 24p.

Politique culturelle

71 • FRANCE : Ministère de la culture. *La politique culturelle 1981-1991.* **1991**.

72 • FRIEDBERG Erland et URFALINO Philippe. *Les municipalités et la culture.*

In : Esprit, n°3, Mars **1984**, p.63-76.

73 • LEPHAY-MERLIN, Catherine et EPINAT, Huguette. *Les dépenses culturelles des communes : analyses et évolution 1978-1987.* Ministère de la culture et de la communication, direction de l'administration générale, Département des études et de la prospective, **1991**. 255p. (Annuaire statistique de la culture, I).

74 • LEPHAY-MERLIN, Catherine et EPINAT, Huguette. *Les dépenses culturelles des départements : analyses et évolution 1978-1987.* Ministère de la culture et de la communication, direction de l'administration générale, Département des études et de la prospective, **1992**. 179p.(Annuaire statistique de la culture, II).

75 • MENGIN, Jacqueline et LEPAGE, Jacques. *Le rôle culturel du département.* La documentation française, **1987**. 231p.

76 • MONGIN, Olivier. *Mainmise sur la culture?.*

In : Esprit, n°3, Mars **1984**, p.46-47.

77 • RIZZARDO, René. *La décentralisation culturelle* : rapport au ministre de la Culture.
La Documentation Française, **1990**.

Art et architecture

78 • *Architecture et arts plastiques aujourd'hui* [texte relié, non édité] : actes du colloque, Lyon, 18 et 19 novembre 1989. EAL [Ecole d'architecture de Lyon.], [1989?].

79 • **CHASLIN, François.** *Le désir des arts: manifestation contemporaine de la crise d'identité de l'architecture.*

In : L'architecture d'aujourd'hui. (Dossier "art et architecture"), n°284, décembre **1992**, p.61-68.

80 • **WINE, James.** *Des antagonismes irréductibles.*

In : Architecture intérieure.CREE, n°209, **1985**, p.48-51.

Publications en série ayant édité des numéros spéciaux ou dossiers sur la commande publique.

Architecture intérieure.CREE, n°209, **1985**.

Art et architecture : une nouvelle complicité. (Dossier et entretiens avec des artistes : Raynaud, Serra, Pignon-Ernest, Morellet, Kowalski, Karavan, Buren).

Arts info, n°74, Avril/Juin **1995**.

La commande publique. (Un bilan de la DAP).

Beaux arts Magazine, n° 104, Septembre **1992**.

L'art et l'état : la commande publique. (Historique de la commande publique, modalités de réalisation et relation avec la décentralisation).

L'architecture d'aujourd'hui, n°284, Décembre **1992**.

*Art et architecture.*p.5-136. (5 figures : Ryman, Serra, Lewitt, Judd, Turrell/ 5 thèmes : lumière, nature, land art, temps, arte povera.)

L'architecture d'aujourd'hui, n°286, Avril **1993**.

Architecture et art. p.41-109. (Entretiens avec Dan Graham, J.P. Raynaud, Daniel Buren...)

♦Les cahiers du CCI, n°5, **1988**.

La commande publique des années 80 et l'oeuvre d'art contemporain. p.106-117.

L'homme et l'architecture, n°14, Septembre **1991**.

Dossier sur l'art dans la ville dans le cadre de la semaine de l'architecture, 7-13 Octobre 1991. p.13-47. (Sur le 1% et la commande publique, descriptifs p.14-18).

L'Oeil, n°471, Mai **1995**.

Les commandes publiques. p.40-51. (Dossier général et une description de la commande publique à Paris).

Regards sur l'actualité, n° 145, Novembre **1988**.

Commande publique et sculpture contemporaine. p.3-42. ("50 sculptures en Province" et "Une sculpture pour la commune : la marche à suivre").

Topos 92, n°16, Décembre **1995**. 159p.

L'art contemporain, l'homme, la ville : Histoire, méthodes, observatoire. (Mi-enquête, mi témoignage, un mode d'emploi de la commande publique et des outils pour l'art contemporain dans les villes).

Une collection sur la commande publique.

(Sélection des numéros portant sur les oeuvres en espace urbain).

COOKE, Lynne. *Richard Deacon.* Regard, **1992.** (Carnets de la commande publique). 80 p.

GROUT, Catherine; BOROFKY, Jonathan; COLLIN-THIEBAUD Gérard. (et al.). *Le tramway de Strasbourg.* Regard , 1995. (Carnets de la commande publique). 77p.

HINDRY, Ann. *Sol Lewitt.* Regard, **1995.** (Carnets de la commande publique).75p.

TORTOSA, Guy. *Marin Kasimir.* Regard, **1995.** (Carnets de la commande publique). 75p.

VIEVILLE, Dominique. *Takis.* Regard, **1993.** (Carnets de la commande publique). 72p.

Un numéro sortira en 1996 sur l'exposition "Cinq ans de commande publique : 1990-1995" qui aura lieu au musée du Luxembourg à Paris, du 23 Mai au 21 Juillet 1996.

Actes de colloque sur l'art et la ville comportant une partie sur la commande publique

Actualité de l'art public/ art public 83, [2e] Rencontres sur l'art public; organisées par l'association régionale pour l'art public et les centres Fontblanche, Vitrolles, 17-30 Octobre 1983; sous la direction de Gérard Monnier. Parenthèses, **1985.** 115 p.

Architecture et arts plastiques aujourd'hui [rapport] : actes du colloque , Lyon, 18 et 19 novembre 1989. -EAL [Ecole d'architecture de Lyon.]. [**1989?**]

◆*Art et espace publics*, OMAC, Maison du Rhône,(Givors),**1992.** 127p.

Art public : actes du colloque : (rencontres internationales autour de la création dans la ville et l'environnement. Musée national d'art moderne de la ville de Paris, 25-26 Octobre 1990. In : Les dossiers de l'art public, n°6, 3ème trim, **1991.**) 84p. (Sur l'art public international. Entretien avec quelques artistes : Pignon-Ernest, Nissim Merkado, Kriejn Giezen).

◆*Art-public* : colloque organisé par la section suisse de l' association internationale des critiques d'art (AICA) les 18-19 Novembre 1989, AICA, **1992.** 237p.

Bilan des rencontres "Arts et ville". Constitue le 5ème cahier du journal des rencontres "art et ville".[Publié par] IFA (Institut français d'architecture); DAP; DATAR; DAU; DDF; DIV. Mai **1995.**

La commande artistique : actes du colloque [organisé par le] Parc (pôle d'animation et de rencontres culturelles), Nantes, 30 Septembre 1988. PARC, **1989**.71 f.(Beaucoup de réflexions très intéressantes sur la commande publique, une table ronde..).

La création plastique dans l'aménagement urbain : actes du colloque organisé par le Centre international pour une science de l'environnement.(C.I.S.E)
In : Les dossiers de l'art public, n°5, 4ème trim. **1987**.

♦*L'art en temps de crise* : actes du colloque des 4-5 mars 1994, Strasbourg. Centre européen de créations artistiques (CEAAC), **1994**. (Une table ronde des villes, entretiens avec des maires, nombreuses illustrations).

♦*L'art et la ville: un dessein sur l'espace = art and the city: designs on space*. Secrétariat général des villes nouvelles. Skira, **1990**. (Edition bilingue).

L'art et la ville , urbanisme et art contemporain : actes du colloque, Paris,.30 et 31 Janvier 1986. Secrétariat général du groupe central des villes nouvelles, DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) d' Ile de france; Ministère de la culture, Délégation aux arts plastiques et Direction du développement culturel, **1986**. 214 p.

L'art , les artistes et la ville : Colloque des 22-23 Juillet 1990 à la maison du théâtre d'Avignon.
In : Cahiers du Renard, n°4, Juillet **1990**.

♦*L'art renouvelle la ville : urbanisme et art contemporain*.(Catalogue de l'exposition homonyme au musée national des monuments français du 29.09 au 15.11 1992). Skira, **1992**. 139p.

L'art renouvelle la ville : urbanisme et art contemporain : Rencontres-débats, Octobre/Novembre 1992 (à l'occasion de l'exposition homonyme), Musée national des monuments français. Association UAC (Urbanisme et Art Contemporain). **1995**. 219 p.

L'artiste, le prince : pouvoirs publics et création, (Textes réunis à la suite du symposium franco-canadien des 6-7 décembre 1989 à Grenoble). Musée de la civilisation du Québec; Presses universitaires de Grenoble, **1991**.

La ville plaisir ou le plaisir de la ville dans l'aménagement urbain.: Colloque du mois de Décembre 1992 au palais des congrès d'Angers [organisé par] Hubert Tonka et l'école régionale des beaux-arts d'Angers. Sens et Tonka, **1995**. 33 p.(descriptions de nombreux projets d'artistes Buren, Chemetoff...).

LOCALISATION DES DOCUMENTS PRIMAIRES.

Les lieux indiqués correspondent aux endroits où les documents primaires ont été consultés lors de la recherche. Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive. Elle indique au moins un endroit où il est possible de trouver un document.

Chaque numéro renvoie à celui de la référence dans la bibliographie.

Centre de documentation de la DAP (**DAP**).

Centre de documentation de l'Institut nouveau musée de Villeurbanne (**NMV**).

Centre de documentation du musée national d'art moderne et du centre de création industrielle (**MNAM/CCI**).

Maison du livre de l'image et du son (**MLIS**)

Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques. (**ENSSIB**).

Bibliothèque de la part Dieu (**BM**).

Ecole nationale supérieure des beaux arts de Lyon (**ENSBA**)

1. (DAP).	27.(DAP).	53.(NMV).
2.(NMV).	28.(ENSSIB).(BM).	54.(NMV).
3.(DAP).	29.(ENSSIB).	55.(DAP).
4.(DAP).	30.(NMV).	56.(NMV).
5.(DAP).	31.(DAP).	57.(MNAM/CCI).
6.(DAP).(MLIS).	32.(DAP).	58.(NMV).
7.(DAP).	33.(ENSSIB).	59.(BM).
8.(BM).	34.(DAP).	60.(NMV).
9.(DAP).	35.(ENSSIB).	61.(DAP).
10.(DAP).	36.(ENSSIB).	62.(DAP).
11.(ENSSIB).	37.(ENSSIB). (BM).	63.(Lyon 2)
12.(ENSSIB). (BM).	38.(DAP).	64.(DAP).
13.(BM).	39.(DAP).	65.(DAP).(NMV).
14.(ENSSIB).	40.(BM).	66.(BM).
15.(DAP).	41.(DAP).	67.(DAP).
16. (DAP).	42.(NMV).	68.(DAP).
17.(DAP).	43.(BM 1er).	69.(DAP).
18.(NMV).(MLIS).	44.(BM).	70.(ENSSIB).
19.(ENSSIB).	45.(BM).	71.(ENSSIB).
20.(BM).	46.(NMV).	72.(ENSSIB).
21.(BM).	47.(MNAM/CCI).	73.(ENSSIB).
22.(ENSSIB).	48.(BM).	74.(ENSSIB).
23.(ENSSIB).	49.(BM).	75.(ENSSIB).
24.(ENSSIB). (BM).	50.(BM).	76.(ENSBA).
25.(BM). (MLIS).	51.(NMV).(MLIS).	77.(NMV).
26.(MNAM/CCI).	52.(NMV).	78.(MNAM/CCI).

Liste non exhaustive de sources d'information régulière sur la commande publique d'oeuvres d'art.

Arts Info : Magazine bimestriel de la DAP. Comporte une rubrique "commande publique" dans chaque numéro.

La collection "Les carnets de la commande publique", éditions du Regard.

Art Press. Ce périodique mensuel décrit des commandes publiques qui viennent d'être réalisées, en début de numéro.

Les dossiers de l'art public. Périodique de périodicité irrégulière.

Cahiers : revue de l'institut pour l'art et la ville. OMAC, Givors.

Le CD-ROM Videomuseum qui permet de visualiser une description des oeuvres et leur représentation photographique. Videomuseum est consultable sur rendez-vous au centre G.Pompidou à Paris et dans 25 lieux équipés en France. Pour Lyon la consultation est possible au FRAC.

ANNEXE